Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 022-212200968-20261102-20261016_DELIB7-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LANDÉBIA
SÉANCE DU 16 OCTOBRE 2026

Nombre de conseillers :
En exercice 11
Présents 9
Votants 11

L'an deux mil vingt-six,
le vendredi 16 octobre,
Le Conseil Municipal de Landébia
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la mairie, sous la présidence de Patrick DURAND, Maire
Date de convocation : 12/10/2026

PRÉSENTS : DURAND P., BAILLET I., MACÉ A., BLIN O., BOURDONNAIS J., DE LA CUEVA V. -H., GOURET P., RETOURNÉ G., LE TURNIER T.

ABSENT EXCUSÉ :

BROUCKAERT F. donne procuration à LE TURNIER T.
MICHEL G. donne procuration à BLIN O.

SECRÉTAIRE : MACÉ A.

20261016 – DELIB7 : CHOIX DU MENU POUR LE REPAS DES AINES

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que, dans le cadre du repas annuel des aînés fixé au dimanche 29 novembre 2026, le Conseil avait validé, lors d'une précédente délibération, le choix de **faire appel à la société Traiteur Briochin** (Hillion) pour assurer la prestation de restauration à la suite de la proposition commerciale reçue et établie sur la base de 100 participants environ, pour un montant de 30,00 € HT soit 33,00 € TTC par personne.

Ce tarif comprend le menu complet (apéritif, potage, entrée, plat, fromages, dessert, café), l'option boissons, la vaisselle ainsi que la mise en place et le service.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'examiner les différents menus proposés. **Après échanges et à l'unanimité, le Conseil Municipal opte pour** :

- Apéritif : Kir pétillant, jus d'orange avec cakes maison
- Velouté de panais et pomme de terre
- Entrée : Cassolette de fruits de mer
- Plat : Pavé de veau sauce cidre et risotto aux petits pois et pommes
- Dessert : Charlotte au chocolat et fruits exotiques

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Patrick Durand

MAIRIE DE LANDÉBIA 22130